



De gauche à droite, Pierre, Frédérique et Simon Le Badezet ont inauguré le 21 septembre dernier un poulailler neuf de poules plein air de 1 908 m², destiné à accueillir 30 000 poules.

LES TROIS ASSOCIÉS SE LANCENT EN POULES PONDEUSES PLEIN AIR

Deux codes d'œufs dans **un seul élevage**

En 2017, Pierre, Simon et Frédérique Le Badezet, ont fait construire un nouveau poulailler de 1 908 m² à Pluméliau (56). Ils accueillent ainsi 30 000 poules pondeuses plein air en plus des 90 000 poules en cages aménagées. C'est le premier élevage morbihannais, et second breton ayant deux modes d'élevage de pondeuses sur un même site. Ils ont ainsi mutualisé des espaces tels que le centre de conditionnement.

Pierre Le Badezet, son frère Simon, et sa belle-sœur Frédérique, ont inauguré leur nouveau poulailler de 1 908 m² (106 x 18 m, Mafrel Serupa) destiné à accueillir 30 000 poules pondeuses plein air, le 21 septembre dernier à Pluméliau (56). Les trois éleveurs gèrent par ailleurs une production de 300 truies (naisseurs, engraisseurs), cultivent 160 hectares de terres et possédaient déjà deux poulaillers, l'un de 90 000 poules en cages aménagées et l'autre de 1 200 m² en dindes de chair. « En 2011, nous souhaitions arrêter l'élevage de bovins lait, par conséquent Frédérique est devenue notre associée et a développé l'atelier volailles. Nous avons alors construit un bâ-

timent qui accueille 90 000 poules (2,2 millions d'euros investis) dont l'amortissement financier est prévu pour 2025 », indique Simon. « À 36 (Frédérique), 37 (Simon) et 33 (Pierre) ans, nous étions prêts à investir dans ce nouveau projet de 30 000 poules plein air qui a coûté 28 €/poule. Nous sommes le premier élevage dans le Morbihan et le second en Bretagne à produire des œufs de codes deux et trois », souligne Frédérique.

SE DIVERSIFIER SANS DÉGRADER LA QUALITÉ DE VIE

« Nous souhaitions nous diversifier en élevant des volailles plein air, sans faire de concessions sur notre vie de famille », explique Simon. « Le bien-être

animal a été pris en compte dans nos choix, sans oublier celui de l'homme à son poste de travail », complète-t-il. « Je suis présente sur les élevages de volailles, nous avons également un salarié à temps plein et envisageons le recrutement d'une autre personne à mi-temps afin de m'aider à m'occuper des 30 000 poules pondeuses plein air », indique Frédérique. Le bâtiment, et les 12 hectares de parcours sont séparés dans l'objectif d'avoir trois lots de 10 000 poules. Dix trappes de chaque côté du poulailler permettent aux volailles de passer de l'intérieur du bâtiment vers l'extérieur. « Le nouveau bâtiment a été réfléchi en fonction de ce qui était déjà en place, ainsi le centre de conditionnement, le

local de stockage des œufs et le hangar à fientes sont communs aux deux bâtiments ponduses », détaille-t-elle. Un couloir isolé de 40 mètres entre les bâtiments a été construit, par conséquent les aviculteurs n'ont pas besoin de passer par l'extérieur entre les deux systèmes de production. Le convoyeur à œufs du nouvel élevage rejoint la zone de conditionnement par un couloir de 55 mètres de long. « Aucune erreur de mélange n'est possible entre les deux modes de production puisque les œufs issus de poules en cages aménagées sont blancs (Lohmann White) et destinés à la casserie (PEP, Ploërmel) alors que les œufs produits par des poules plein air sont bruns (Lohmann Brown) », assure-t-elle.

La Cecab a soutenu la création de ce projet. Ainsi un contrat de 10 ans a été signé avec la coopérative. « La Cecab vend aux éleveurs l'aliment fabriqué à Saint-Allouestre et les poulettes de 17 semaines élevées à Ploerdut, puis la Cecab achète les œufs produits que l'on vient chercher trois fois par semaine pour les placer dans les centres de conditionnement basés à Trémoré et à Guingamp », indique Stéphane Baillargeau, responsable développement et ordonnancement, Cecabroons. « Le prix de l'œuf est fixé lors du contrat. La construction de ce bâtiment s'inscrit dans le nouveau challenge de la coopérative en invitant les producteurs d'œufs à se diriger vers l'alternatif », ajoute-t-il.

UN CHOIX DE VOLIÈRE MÛRI PENDANT DEUX ANS !

Avant leur arrivée à la ferme, les poulettes ont été élevées jusqu'à 17 semaines dans un système volière à Ploerdut, situé à une trentaine de kilomètres de l'exploitation.

« Nous avons passé deux ans à inspecter différents modèles de volière. Puis nous avons visité la volière Fienhage mise en place par Serupa en Alsace, nous avons été séduits notamment par la rapidité de ramassage. Ce dispositif nous permet de stocker les œufs le dimanche, car cette volière offre le plus d'espace de bande à œufs par poule »

indique Frédérique. « À cela s'ajoute le fait que les poules ont à boire et à manger aux deux étages, par conséquent l'animal est libre. Si la poule pond entre deux pondoirs, ce n'est pas gênant, car l'œuf rejoint tout de même la bande à œufs », complète-t-elle. « Nous souhaitons une volière de deux étages, plus facile à surveiller, afin d'améliorer les conditions de travail », souligne-t-elle. En effet, « la présence de pondoirs sur chaque niveau, le convoyeur à œufs central permet de collecter les œufs pondus hors nids », ajoute Loïc Rio, directeur commercial élevage, Serupa. La société a installé la première volière Fienhage en France voilà trois ans, l'entreprise est distributrice exclusive de cette volière en France depuis un an et demi. « Ce concept permet une circulation fluide des volailles, car il leur donne la possibilité de bouger facilement de bas en haut du système et d'une rangée

à l'autre. De plus, elles peuvent passer entre les nids », détaille Loïc Rio. Quatre rangées de volières Fienhage Easy 100 ont été installées.

UNE EXTRACTION AU FAÏTAGE ET EN PIGNON

Une volière dispose de deux étages. À chaque étage de chaque rangée de volière, deux lignes de pipettes et deux boucles de chaînes plates permettent respectivement l'abreuvement (10 poules par pipette) et la nutrition (vitesse de distribution de 18 m/minutes) des volailles. L'aliment provient d'une trémie sur peson (Dol 9940, Skov) qui l'envoie dans les chaînes plates par "tranche" de 40 kg. Des perchoirs (15 cm/poule), des rangées de leds ainsi que des pondoirs sont aussi accessibles à chaque étage et intégrés à la volière. Le grillage sous la volière est ouvert quelques jours après >>

EXTRAIT DE

Filières Avicoles

N° 817 - MARS 2018



← Quatre rangées de volières Fienhage Easy 100 ont été installées. La volière dispose de deux étages. À chaque étage, deux lignes de pipettes et deux boucles de chaînes plates permettent respectivement l'abreuvement (10 poules par pipette) et de nourrir les volailles (vitesse de distribution de 18 m/minute).

→ Trémie sur peson (Dol 9940, Skov) qui distribue l'aliment dans les chaînes plates par « tranche » de 40 kg.



EN IMAGES



← Les coupelles présentes sous les cheminées ont été pourvues de pics en métal afin d'éviter le perchage des poules.

↑ Le système de ventilation, l'éclairage dans le poulailler, les lignes de brume, la trémie sur peson sont pilotés par la Dol 539 (Skov) qui répertorie également les données de température et de CO₂.

↑ L'armoire reliée à la volière Fienhage permet de contrôler l'éclairage de la volière, les chaînes d'alimentation et d'abreuvement, le tapis de fientes, la bande à œufs et l'ouverture de la grille sous la volière.



↑ Un couloir de 40 mètres, isolé, a été construit entre les bâtiments, par conséquent les aviculteurs n'ont pas besoin de passer par l'extérieur entre les deux systèmes de production. Le convoyeur du nouvel élevage (à gauche) vers la zone de conditionnement (au-dessus) fait 55 mètres de long.



↑ Salle de conditionnement des œufs, commune aux deux modes d'élevage.



↑ Afin de faciliter la gestion des fientes, quatre lignes de racleurs ont été installées sous les volières.



↑ Convoyeur montant vers le hangar à fientes, commun aux deux poulaillers.



EXTRAIT DE

Filières Avicoles

N° 817 - MARS 2018



À gauche, le bâtiment (Mafrel Serupa) de 1 908 m² (106 x 18 m) accueille 30 000 poules pondeuses plein air.

À droite, le poulailler construit en 2011 accueille 90 000 poules en cages aménagées.

Au centre, le hangar à fientes commun aux deux poulaillers.

l'arrivée des poules afin qu'elles puissent occuper tout l'espace.

Les tapis à fientes (deux par rangée de volières) sont situés sous les caillebotis métalliques. Ils collectent les fientes de trois à quatre jours, séchées par deux rangées de gaines alimentées par une turbine. Ces gaines encadrent chaque tapis à fientes. Une fois préséchées les fientes sont ensuite évacuées par un convoyeur transversal, en combinaison avec un convoyeur montant vers le hangar à fientes.

Afin de faciliter la gestion des fientes, quatre lignes de racleurs ont été installées sous les volières.

« MISE À LA TERRE » DU SITE D'ÉLEVAGE

L'armoire reliée à la volière Fienhage permet de contrôler la lumière de la volière, les chaînes d'alimentation et d'abreuvement, le tapis de fientes, la bande à œufs et l'ouverture de la grille sous la volière.

Pour le bien-être de leurs animaux, les trois associés ont choisi d'installer un système de ventilation dynamique (Skov). « D'une part, les poules pondeuses passent près de 40 % de leur temps dans le bâtiment, d'autre part, les récents événements concernant l'épizootie montrent qu'il est important de pouvoir confiner les animaux. Par conséquent même en élevage plein air il est intéressant de

disposer d'une ventilation dynamique », assure Jean-Jacques Le Moigne, responsable France des ventes, Skov.

L'entrée d'air s'effectue par des trappes latérales avec une extraction au faîtage par six cheminées avec des ventilateurs à économie d'énergie (LPC, Low power conception) de 14 500 m³/heure et en pignon par quatre turbines (DB14/100) de 40 000 m³/heure avec déflecteurs orientables. Lorsque les trappes d'entrée et sortie des animaux vers les jardins d'hiver sont ouvertes, les trappes de ventilation se ferment et le ventilateur à l'intérieur des cheminées s'active. Les coupelles présentes sous les cheminées ont été pourvues de pics en métal afin d'éviter le perchage des poules. La couverture du bâtiment est un bac acier posé sur une charpente avec des travées de 4 m et des goussets de renfort à l'intérieur. Le plafond est une mousse de polyisocyanurate rigide parementée d'un revêtement aluminium de 0,05 mm. La jonction entre panneaux est assurée par des profils en PVC (fixation inox). Ces panneaux sont épais de 40 mm et ont un classement au feu : D-S2-do. La coque du bâtiment est un bardage Farmwall, il se compose de panneaux isolés (50 mm d'épaisseur) avec une mousse PIR (R = 2,36) résistante au feu.

Une ligne de brume a été mise en place de chaque côté du poulailler afin de

ne pas mouiller les volières, travailler dans le flux d'air et faire face aux températures fortes en été. Un double filin a été installé au-dessus des lignes de brume, il évite le perchage des poules. Quatre rangées de néons permettent l'éclairage à l'intérieur du bâtiment.

Le système de ventilation, l'éclairage dans le poulailler, les lignes de brume, la trémie sur peson sont pilotés par la Dol 539 (Skov) qui répertorie également les données de température et de CO₂. Afin d'effectuer une « mise à la terre » du nouveau poulailler, les trois associés ont fait appel à un radiesthésiste. Ce dernier a ainsi déterminé l'endroit de la parcelle où il était plus propice de construire le poulailler. « Ce procédé devrait nous permettre d'atteindre de meilleures performances », précise Simon.

En effet, « nous avons dans l'élevage porcin un problème de nervosité des animaux, nous avons essayé des traitements, un changement d'alimentation... face aux échecs successifs nous avons contacté un radiesthésiste qui a résolu le problème », détaille-t-il. Ainsi « la mise à la terre des poulaillers, qui consiste à relier le bâtiment avec un fil de cuivre auquel on attache un objet métallique recouvert de charbon qui sont enterrés à 11 endroits dans le parcours, devrait améliorer le bien-être des volailles », espère Simon. ●

MAËVA JÉGOU